



---

## Communiqué de mise à disposition de documents

---

Neuilly-sur-Seine, le 23 avril 2012

### **Dépôt du document de référence 2011**

Gaumont annonce avoir déposé le 23 avril 2012 son Document de référence 2011 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Ce document comprend notamment :

- le rapport financier annuel,
- le rapport du Président du Conseil d'administration sur la gouvernance et le contrôle interne ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes y afférent,
- le descriptif du programme de rachat d'actions propres,
- les informations relatives aux honoraires versés aux auditeurs légaux,
- le document d'information annuel.

Le Document de référence est tenu gratuitement à la disposition du public au siège social de Gaumont, 30 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, pour toute personne en faisant la demande et peut également être consulté sur les sites internet de la Société ([www.gaumont.fr](http://www.gaumont.fr)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

\*  
\* \*